

Réunion publique sur les incivilités dans le quartier Embellie mairie

COMPTE-RENDU

JEUDI 23 FEVRIER 2017

18 H

Mairie de Vandoeuvre
Salle du Conseil Municipal

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 20 personnes.</p> <p>Partenaires : M. Dominique RODRIGUEZ, Directeur Départemental de la Sécurité Publique-Adjoint, M. Régis FOURCHET, Major Chef de division de Vandoeuvre (Police nationale), M. Francis REMBERT, délégué à la cohésion Police population, M^{me} Sylvaine LOCHE, responsable de l'agence de Batigère Vandoeuvre, M. Pol-Albert BUGNOT, Président de l'association Vandopérienne de médiation sociale.</p> <p>Commune : Elus : M. Stéphane HABLLOT, Monsieur le Maire et par ordre alphabétique, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Jean-Noël GENIN, Conseiller délégué à la Sécurité et à la Médiation.</p> <p>Personnel municipal : M. Gérard STCHERBININE, Chargé de mission Sécurité et Prévention, M. Thierry FRISCH, Responsable de la police municipale, M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M. David QUILLERE, Chef de Cabinet, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative.</p>

Ordre du jour : Les incivilités vécues par les riverains dans le quartier Embellie-Mairie.

Suite à la réunion du Conseil de quartier du 14 septembre dernier, où un grand nombre d'habitants avait signalé des incivilités dans le quartier qui troublaient leur qualité de vie, le maire a promis de tenir une réunion publique où seraient présents les différents partenaires, à savoir, les représentants de la police nationale, du bailleur social et de la police municipale, ainsi que le président de l'association des médiateurs de nuit.

Cette réunion a pour but d'identifier tous les problèmes rencontrés, d'évoquer les solutions possibles déjà mises en œuvre et celles restant à mettre en œuvre par la mairie (par le biais de la présence de la police municipale et/ou des visites sur place), le bailleur social et la police Nationale.

En introduction, Monsieur le Maire présente les élus, les agents municipaux et les nombreux partenaires présents. Puis, il revient sur le contexte de cette réunion publique : *« lors de la réunion de votre Conseil de quartier en septembre dernier, un certain nombre d'habitants a évoqué les cas d'incivilités qui ont lieu dans votre quartier. Nous avons alors décidé d'organiser une réunion spéciale, sans convier volontairement la presse, pour tout d'abord vous écouter et voir ensuite quelles solutions trouver. Je vous donne la parole. »*

1/ Expression des habitants sur les incivilités :

Points relevant de la police Nationale

Un habitant du bâtiment Les Loriots signale qu'il y a eu **plusieurs accidents de circulation à cause de quads et de motos dans la rue de Venise**, en haut de la rue comme en bas. Les conducteurs de ces engins **coupent le virage** et roulent avec ou sans casque. Ils coupent par les escaliers qui passent derrière le Bâtiment les Cormorans, dans le sens de circulation allant de la rue de Venise vers la rue de Parme. Et aussi, en passant à l'arrière du city-stade.

Monsieur le Maire suggère de mettre des obstacles dans les escaliers.

M. Donati : *« Lors d'une visite sur place avec des riverains, on a déjà travaillé sur l'apaisement de la circulation dans la rue de Venise. Mais le vrai problème, c'est le virage situé en haut de cette rue. Sa mise en sens unique pose problème : pour quel sens opter ? Pour les quads, on aura beau mettre toute la signalisation qu'on voudra, cela ne servira à rien ! »*

Monsieur le Maire tient à signaler qu'il existe des brigades spécialisées.

Un habitant des Cormorans : « **Le trafic de drogue a repris derrière les Cormorans les week-ends. Il y a aussi des voitures démontées et remontées en laissant toutes les pièces sur le parking, le soir en semaine et les week-ends, dans l'impasse ou l'allée de Venise. Et un habitant fait du barbecue sur la butte, impasse [ou place] de l'abbé Pierre.** »

Le riverain signale aussi la **présence de voitures ventouses**, notamment une voiture qui n'est plus en état de rouler car le moteur est fichu. « *Son propriétaire s'en sert pour fumer des joints tous les soirs dedans, sous les fenêtres des locataires !* »

Une habitante des Grives, bâtiment situé dans le virage de la **rue de Lisbonne**, prend la parole à son tour pour témoigner du **non-respect de la limitation de vitesse à 30 km/h** dans cette rue et pour signaler que de nombreux automobilistes se garent devant les Grives, sur la pelouse ou sur le passage piétons pendant deux heures. Elle suggère la pose de potelets le long du trottoir devant son bâtiment, en plus des rochers qui ont déjà été posés dans le virage devant l'école Brossolette.

Elle ajoute qu'il y a une Twingo grise qui est stationnée sur ce parking depuis des mois, sans bouger.

Points relevant de la compétence municipale

PARKING :

Une habitante des Grives rappelle que lors d'une visite sur place en juin 2015, il avait été évoqué le fait **d'agrandir le parking situé en face des Grives** en prenant sur une partie de l'ancienne aire de jeux qui n'est pas utilisée par les enfants.

M. Donati propose de se rendre sur place. Il a été vérifié qu'effectivement ces jeux étaient peu utilisés par les enfants.

CIRCULATION ROUTIERE :

Une habitante a remarqué que de nombreux automobilistes ne marquent pas **les nouveaux stops de la rue de Lisbonne**.

M. Donati s'étonne de la présence de **trois priorités à droite aux carrefours des rues de Lisbonne /rue de Turin, Rue de Lisbonne/Impasse de Turin et Rue de Lisbonne/rue de Florence** et demande s'il y a déjà eu des accidents à ces carrefours.

Le policier municipal suggère de **mettre un panneau de rappel des priorités à droite** (mail il y en a déjà un sur site). Action : demander une étude à la Métropole. (En cours)

Le responsable Sécurité prévention demande s'il y a déjà eu des accidents à cet endroit.

Les habitants présents répondent par la négative sauf un piéton renversé sur le passage avant le rond-point Charles de Gaule.

Un habitant évoque ensuite le cas du **stop de la rue Carnot**, au pied du pont de Kehl, où **la visibilité n'est pas bonne**. Lors de la visite sur place de juin 2015, il avait été évoqué l'idée de déplacer un peu le panneau stop pour améliorer la visibilité.

Le policier municipal se souvient avoir réalisé un projet et l'avoir transmis à la CUGN, sans retour.

JETS PAR LES FENETRES :

Une habitante prend la parole pour dire qu'il y a des **jets de cailloux et de cannettes** de bière **dans l'espace vert** qui se trouve **entre le bâtiment Les Bergeronnettes et le bâtiment des Loriots**. Elle suppose que cela est dû à l'absence de lumière à cet endroit.

Un habitant a déjà interpellé le conducteur d'une camionnette de société de peinture qui se gare souvent sur le trottoir, le long des Grives, pour qu'il se gare sur le parking. Il gêne le passage des personnes qui se rendent à leur travail le matin, en gênant la visibilité.

INCIVILITES DANS LE PARC RICHARD POUILLE :

Une habitante souhaite savoir **qui est habilité à gérer les incivilités dans le parc Richard Pouille**. Pour elle, cela relève du travail des gardiens du parc.

Monsieur le Maire donne la parole au responsable de la police pour répondre à cette question. Il répond que les gardiens du parc sont là pour informer et pour prévenir les incivilités. S'il y en a de commises, cela relève ensuite de la police municipale ou bien de la police Nationale si c'est une incivilité importante, grave.

CHEMINEMENT PIETON DES PERSONNES HANDICAPEES ET STATIONNEMENT GENANT :

Un habitant dont le logement donne sur le boulevard de l'Europe fait remarquer que les personnes handicapées ont du mal à accéder à pied au centre des Nations à cause du parking rehaussé, depuis les travaux de rénovation urbaine. Ils sont obligés de passer par les bateaux des sorties des voitures. Il signale aussi une aberration : le passage piéton situé sous la passerelle des Nations ne débouche sur rien, sur aucun trottoir ou passage piéton dans le boulevard de l'Europe.

Action : organiser une visite sur place avec l'habitant.

M. Donati : « *La ville investit actuellement 200 000 € pour l'accessibilité, comme le prévoit la loi. Quant on fait des travaux de rénovation urbaine, il y a toujours besoin d'y apporter des correctifs. Le Boulevard de l'Europe n'a pas encore été rénové.* »

Le même habitant poursuit, en évoquant **la difficulté pour une personne handicapée pour se rendre de la médiathèque à la passerelle**, en raison des nombreuses voitures garées le long du parking des Nations.

Point relevant de la compétence de la Métropole

PASSERELLE DES NATIONS :

Un habitant évoque le problème de la passerelle des Nations, qui est **très sale à l'intérieur** et qui est **squattée par des jeunes adultes**, ce qui entraîne un sentiment d'insécurité.

M. Donati : « *La Métropole nous a informé que la structure de la passerelle est saine. Nous avons demandé récemment à ce qu'elle soit repeinte.* »

Points relevant de la compétence de Batigère

PARTIES COMMUNES DES IMMEUBLES ET ENTRETIEN :

Un habitant des **Cormorans** trouve anormal que **la lumière de la cave reste régulièrement allumée** et demande à la responsable d'agence de Batigère d'y remédier, en faisant installer des **minuteurs**.

La responsable de Batigère indique que rien n'a encore été fait et que l'installation de minuterie implique un surcoût de charges pour les locataires. Une réflexion sera menée sur la pertinence de cette modification.

Monsieur le Maire demande à la responsable de Batigère d'installer ces minuteurs et lui demande dans quels délais cela peut être réalisé.

La responsable de l'agence de Batigère Vandoeuvre va faire chiffrer cette installation et va étudier ses modalités. Elle se charge ensuite de transmettre ces informations à la mairie.

L'habitant signale aussi que deux dalles du sol du couloir des Cormorans, au 2^{ème} étage, sont fissurées. Il faudrait les changer. La responsable de Batigère en prend note.

Un autre habitant a remarqué que **les serrures du local à poubelles des Cailles**, rue de Parme, ont été **mal réparées** et que cela fonctionne mal. Il s'étonne aussi d'avoir encore, dans les première et quatrième entrées de cet immeuble, l'ancien modèle d'interphone et il demande à la responsable de Batigère s'il serait possible de les remplacer par des **visiophones** ?

La responsable de Batigère répond que des travaux sont programmés tous les ans pour équiper progressivement l'ensemble du parc sur la ville.

HETEROGENES SUR LA VOIE PUBLIQUE :

Une habitante signale **la présence d'hétérogènes** dans la **rue de Venise** : « *c'est une vraie déchetterie !* ». On trouve aussi des batteries de voiture sur le petit terrain de jeu !

Monsieur le Maire demande à madame Loche d'envoyer un courrier d'information aux locataires pour leur demander de déposer leurs hétérogènes en déchetterie.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN PIEDS D'IMMEUBLES :

Un habitant des Cormorans demande à Batigère de remplacer les haies des espaces verts situés au pied des Cormorans par du gazon, parce que ces végétaux ne sont pas taillés et c'est sale.

La directrice de Batigère constate que cette demande ne représente l'avis que d'un seul locataire et qu'elle est donc subjective. Elle explique ensuite que dans certains quartiers, comme sur le secteur de Forêt noire, il existe des projets de **fleurissement en pieds d'immeubles**. « *Des expériences ont déjà été mises en œuvre. Si des habitants s'en occupent, cela marche bien.* »

La directrice de Batigère encourage les locataires à la solliciter pour réaliser ce même genre d'actions au pied de leur immeuble, dans le quartier Embellie Mairie, comme cela se fait actuellement dans le quartier Forêt Noire.

Une habitante souligne le fait que devant son immeuble (les Cormorans), il y a eu une tentative de fleurissement, mais que c'est sale, pas taillé et qu'il y a plein de mégots qui sont jetés par les fenêtres. Elle ajoute que tout le long du petit chemin piéton municipal situé entre la mairie et le CCAM, la végétation pousse, à tel point qu'on dirait une forêt vierge. Ce n'est pas entretenu.

Suite aux remarques des habitants, M. le Maire demande à ce que les haies plantées dans le cadre de la Rénovation Urbaine devant le bâtiment Les Cailles, dans la rue de Parme, soient entretenues. La directrice de Batigère en prend note.

NOURRISSAGE DES PIGEONS : [Point relevant du bailleur et de la Ville]

Un habitant signale qu'**une personne donne à manger aux pigeons au bâtiment les Aigrettes**, Allée de l'Arno. « *Cela salit notre immeuble qui avait été repeint !* »

M. DONATI : « *Nous procédons à **deux captures par an des pigeons**. Cela coûte 4 000 € à la ville. La solution du pigeonnier contraceptif coûte beaucoup trop cher. Il faut savoir que les pigeons peuvent se reproduire jusqu'à huit fois par an. **Le nourrissage des pigeons est passible d'une amende de 450 €**. Mais c'est assez compliqué à appliquer car des personnes nourrissent aussi les passereaux (les oiseaux comme les mésanges ou les moineaux), et là, il faut les aider à passer l'hiver.* »

Monsieur Donati propose d'envoyer un courrier aux habitants du bâtiment Les Aigrettes.

Une habitante confirme la présence de rats au pied des Cormorans.

Un habitant évoque la visite sur place de juin 2015 où il avait été évoqué l'idée de continuer le cheminement

piéton qui existe dans le quartier et qui s'arrête au grillage de la copropriété des Autours, bâtiment situé entre les Villes de France et le Boulevard de l'Europe et donnant sur la rue d'Italie. Il existe bien une porte dans le grillage qui donne accès à l'espace vert de la copropriété. Mais si cette porte est fermée, les piétons doivent alors contourner les Autours pour se rendre Boulevard de l'Europe ou bien longer le grillage mais en étant gênés par la végétation de la parcelle du terrain de l'ancienne station service. L'habitant se demande s'il serait possible de **créer une allée piétonne** le long de ce grillage.

M. le Maire : « *Dans le cas que vous évoquez, pour le chemin piétonnier que vous souhaitez, si c'est privé, il est impossible d'agir.* »

Une habitante : « *Y a-t-il des réunions qui concernent les locaux professionnels de l'Atelier ?* »
La directrice de Batigère a noté la question mais ne peut y répondre immédiatement.

2/ Présentation des actions de la Police nationale :

Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique Adjoint : « *C'est un plaisir d'être en prise directe avec les habitants, comme c'est le cas ce soir. Les différents intervenants présents ici, le chef de division de la Police Nationale, la police municipale ; les médiateurs de nuit ont une action complémentaire. Ils interviennent sur des sujets de proximité et des incivilités qui représentent des problèmes plus graves, de rue. Nous partageons les informations entre les différents services sur le plan opérationnel comme sur le plan de l'analyse. Nous travaillons à l'aide des comptes-rendus des interventions, des courriers de Monsieur le Maire et des rapports des agents du terrain. Il n'y a pas de petits et de gros problèmes. En ce qui concerne les nuisances des motos, c'est encore relativement calme en février et il est intéressant de s'y atteler maintenant, avant les beaux jours. Est-ce surtout les week-ends ou bien beaucoup plus régulier ? Est-ce le même jeune qui passe et repasse dans votre quartier ou bien deux jeunes ? Y a-t-il une dynamique de groupe avec rodéo ?* »

Une habitante témoigne : elle n'a pas vu de rodéo, mais des **passages de motos bruyantes réguliers**.

Monsieur le Maire témoigne que depuis son bureau au 3^{ème} étage de la mairie, il entend des bruits d'une (ou plusieurs) moto(s) qui tourne(nt) dans le quartier vers 17h, 19h ou 21 h et que cette course bruyante peut durer des heures. Il comprend la gêne occasionnée.

Un habitant des Cormorans ajoute que le jeune en moto emprunte les escaliers situés à l'arrière des Cormorans en direction de Clair Matin (en face du village).

Le DDSP Adjoint : « *S'il s'agit d'un phénomène isolé, il est intéressant de bien cibler les lieux de passage, et donc d'avoir des précisions. Car à partir de ces renseignements, il nous sera possible de localiser la cave ou le garage dans lequel est cette moto et de la réquisitionner. Il s'agit souvent de motos volées ou non homologuées.* »

Un habitant, qui a vu la moto, signale qu'il s'agit d'une moto cross, donc non homologuée à rouler en ville.

M. Génin, Adjoint à la Sécurité, témoigne. Il a vu une grosse moto de cross verte et blanche dans l'impasse de Turin et roulant sur sa roue arrière dans l'avenue Général Frère. Il a déjà transmis cette information à la police Nationale. Il a également vu un jeune de 16 ans sur un scooter avec un enfant de 6-8 ans devant, rouler à contresens au Vélodrome et qui a failli prendre le tram.

Un habitant signale avoir vu le jeune en moto circuler sur le Boulevard de l'Europe le soir en roulant sur sa roue arrière sans phare et à la nuit tombée. Idem dans la rue de Lisbonne et dans la rue de Hollande, en fin de semaine.

Un habitant s'inquiète de ce qu'il se passerait si quelqu'un était blessé.

Le DDSP Adjoint : « *Ils prennent des risques et ils peuvent être condamnés à des peines sévères. Sur ce genre de cas, nous avons deux buts : tout d'abord, éviter de faire du sur-accident en cas de poursuites et ensuite, confisquer l'engin grâce à l'identification préalable du ou des jeune(s) même s'ils n'ont rien fait au moment de*

la confiscation. On peut agir ainsi en se basant sur des événements antérieurs. Mais pour parvenir à les localiser, il nous faut des informations. »

Monsieur le Maire demande au DDSP Adjoint ce qu'il préconise comme mode de fonctionnement.

Le chargé de mission Sécurité Prévention : *« Les habitants peuvent venir témoigner des passages intempestifs et dangereux des motos et des quads à l'accueil de la mairie, auprès du policier municipal. Il transmettra. »*

Monsieur le Maire demande aux habitants qui verraient une moto sortir d'une cave ou d'un garage de nous en informer.

3/ Présentation des actions du délégué à la Cohésion Police Population :

La mission du délégué Cohésion Police Population consiste à faire la liaison entre la police Nationale et les habitants. Elle est proposée aux policiers nationaux retraités, à temps partiel (à raison de 5 jours par mois de présence sur le territoire concerné) dans les ZSP (Zones de Sécurité Prioritaire). *« Je suis surpris de voir le travail réalisé en collaboration entre la mairie, les bailleurs et la police. Nous rencontrons les mêmes problèmes qu'elles que soient les institutions, dans les mêmes lieux et avec les mêmes personnes. Il s'agit d'une démarche positive, même si on ne règle pas tous les problèmes. J'assiste à des réunions entre la police municipale et la police nationale, dans lesquelles on passe en revue les remontées des habitants. Ce travail permet de régler de nombreux problèmes. Je suis en lien avec plusieurs services municipaux.*

En ce qui concerne les problèmes de circulation des quads et des motos, il est difficile d'engager une course-poursuite, car il y a plus de risques qu'autre chose. En ce qui concerne les trafics de drogue, il y a beaucoup d'affaires dans lesquelles les auteurs présumés sont mis en garde à vue ou en examen. Mais cela ne se sait pas toujours du grand public. Sur la ZSP, les infractions qui constituent des violences urbaines sont en baisse sensible. Les affaires de trafics de stupéfiants résolues sont en hausse. Pour le trafic de drogue, la difficulté consiste à remonter jusqu'aux dealers. »

Le DDSP Adjoint ajoute : *« Notre priorité est de casser la visibilité du trafic de drogue, mais la difficulté réside dans le fait que ce trafic est organisé et structuré, ce qui suppose des enquêtes de fond plus longues qu'une simple interpellation. Il faut que les personnes « éliminées » - c'est-à-dire arrêtées – le soient pour plusieurs années. Le délégué à la Cohésion Police Population participe à cette mission. On a des informations qui vont nous permettre d'agir selon différentes stratégies. On a des faits identifiés, qui peuvent aller du cambriolage aux vols à main armée. On a aussi pour rôle de rassurer la population. Derrières les incivilités que vous vivez dans votre quartier, se cache un secteur qui se dégrade. Le rôle du délégué est aussi de créer du lien social entre les différents acteurs. »*

Conclusion de Monsieur le Maire :

« A Vandœuvre, nous avons créé 18 Conseils de quartier : dans certains quartiers, le taux de fréquentation des habitants aux réunions de Conseils de quartier n'est pas très élevé, dans d'autres, il l'est davantage. Mais ce soir, les habitants présents ont exprimé une tendance ; au sujet de la présence du quad et de la moto dans le quartier. Que vous soyez 5 ou 10 à nous la signaler, c'est une réalité. C'est votre droit de ne pas vous sentir en sécurité dans votre quartier. Le but de la réunion de ce soir a été de vous apporter des réponses. Votre expression est donc importante. Que nous ne soyons pas trop nombreux ce soir, c'était volontaire : cela nous a permis de nous écouter et de comprendre les choses. Nous prenons en considération les vrais problèmes d'incivilités, les voitures mal garées sur les trottoirs, le trafic de drogue ; les squats, les passages intempestifs de motos et de quads. La Police Nationale a été représentée ce soir par son numéro 2 du département, ce n'est pas rien ! Le commissaire délégué Police population, présent ce soir, vous pouvez le contacter. Le policier municipal est toujours disponible à son bureau en mairie. Les médiateurs font un travail remarquable mais ils ne sont ni des indics, ni des policiers. Ils sont là pour apaiser. Quant cela va trop loin, la police Nationale prend le relais. C'est à vous de nous dire si les choses avancent. Le principal, c'est de regarder les résultats dans votre quartier. On a su faire des logements dans les années 70. A présent, on se retrouve avec un phénomène

de ghettoïsation. Même si les choses évoluent, je salue ceux qui travaillent avec des moyens limités. On a imploré le Ministre de la Ville pour que Vandœuvre soit une ville reconstruite à visage humain, en dé-densifiant par endroits, pour éviter le sentiment d'insécurité. Les habitants se connaissent. Il faut qu'ils sortent dans la ville, pour ne pas abandonner le terrain, pour éviter les zones de non droit et pour se sentir bien là où on vit. On rêve d'une ville rénovée, avec des opérations immobilières à taille humaine, pour que les habitants soient davantage dans le vivre ensemble. »

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Rédiger et distribuer un courrier sur l'interdiction de nourrir les pigeons et précisant le montant de l'amende encourue aux habitants de l'immeuble « Les Aigrettes », allée de l'Arno.	Démocratie participative	Mars 2017
Entretien des végétaux qui longent le chemin piéton municipal situé entre le CCAM (Centre Culturel Malraux) et la mairie.	Espaces verts	2017
Entretien des haies qui ont été plantées devant les Cailles.	Batigère	2017
Organiser une visite sur place avec un habitant pour le problème d'accessibilité pour les piétons handicapés dans le sens boulevard de l'Europe vers le centre des Nations.	Démocratie participative et services techniques	Mars-avril 2017
Organiser une visite sur place au parking situé en face du bâtiment Les Grives pour étudier la faisabilité de prendre une partie (la moitié) de l'aire de jeux non-utilisée pour créer des places de parking supplémentaires.	Démocratie participative et services techniques	Mars-avril 2017
Prendre un arrêté pour interdire le stationnement dans la contre-allée qui longe le parking des Nations et qui se trouve entre ce parking et le Boulevard de l'Europe.	Services techniques	Dès que possible
Relancer la Métropole sur la demande d'avancer de quelques mètres le panneau stop dans la rue Carnot, au pied du pont de Kehl.	Services techniques et Suivi des Relations avec la Métropole	Mars 2017
Demander une étude à la Métropole sur les trois priorités à droite aux carrefours des rues de Lisbonne /rue de Turin, Rue de Lisbonne/Impasse de Turin et Rue de Lisbonne/rue de Florence ; étudier la possibilité de mettre dans une des trois rues ou dans deux ou bien dans une seule, un stop.	Suivi des Relations avec la Métropole	Mars-avril 2017